

### NUMÉROS UTILES

<b>Mairie</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : <b>02.98.92.50.23</b> www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
<b>Enedis</b>	Dépannage - urgences 24h/24h	<b>09.72.67.50.29</b>
<b>Eau potable</b>	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>09.69.32.35.29</b>
<b>Assainissement</b>	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>02.77.62.40.09</b>
<b>Office du Tourisme</b>	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30	<b>02.98.92.53.57</b>
<b>Bibliothèque municipale</b>	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00 – Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 11h00 à 12h00	<b>02.98.92.57.55</b>
<b>Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »</b>	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	<b>02.98.92.56.64</b>
<b>Vétérinaires</b>	28 bis rue de la Presqu'île	<b>02.98.92.50.24</b>
<b>Pharmacie</b>	1, allée du stade	<b>Françoise Bourdais</b> <b>02.98.92.50.34</b>
<b>Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7</b>	<b>David Daden</b>	<b>02.98.92.55.06</b> <b>06.63.44.29.70</b>
<b>Ambulances - Services funéraires</b>	<b>Alain Jolec</b>	<b>02.98.81.27.28</b>
<b>Bac de collecte de vêtements</b>	Services techniques	
<b>Déchèterie</b>	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermée le mardi	<b>02.98.92.57.58</b>
<b>Déchets de jardin</b>	<b>Résidence Ar Menez</b>	
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE</b>		
<b>Médecins</b>	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	<b>02.29.20.21.00</b>
<b>Infirmières</b>	Permanence dès 8h30 Pascale Fray Anne-Laure Brusq-Hirrien Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier	<b>02.98.92.52.06</b> <b>02.98.92.55.34</b>
<b>Kinésithérapeutes</b>	Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny	<b>02.98.92.53.13</b> <b>02.56.06.29.29</b>
<b>Diététicienne - Nutritionniste</b>	Séverine Doué	<b>02.98.27.88.57</b>
<b>Ostéopathe</b>	Florian Fauchart	<b>06.30.90.87.89</b>
<b>Pédicure / Podologue</b>	David Cavarec	<b>02.98.92.59.19</b>
<b>Psychologue</b>	Mercredi et jeudi après-midi Vonnick Péton	<b>06.88.73.81.34</b>
<b>Urologue</b>	Mardi matin Olivier Develay	<b>02.98.53.55.87</b>
<b>Sage-femme</b>	Vendredi matin Gaëlle Rouxel	<b>02.29.20.21.00</b>

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en mairie le lundi 3 avril 2023 à 19h.

A l'ordre du jour :

1. Taux d'imposition 2023
  2. Budget primitif 2023 budget principal
  3. Budget primitif 2023 lotissement de Roz Ar Ster
  4. Budget primitif 2023 maison pluridisciplinaire de santé
  5. Forfait scolaire de l'OGEC Sainte-Anne
  6. Attribution de subventions pédagogiques
- Questions diverses

## Suite et fin du compte-rendu du Conseil Municipal qui s'est réuni le lundi 20 mars 2023 à 20h00 en mairie.

### 1. Modification des tarifs municipaux

Il est proposé de modifier les tarifs municipaux dans les domaines suivants

#### **Cimetière**

Compte tenu des investissements prévus dans le cimetière et pour tenir compte de l'absence de révision du tarif des concessions pleine terre depuis 2014, il est proposé les modifications suivantes :

- Evolution des tarifs en fonction de la variation prix à la consommation entre 2015 et 2023 : +14,6%
- Création d'un tarif pour le nouveau columbarium. Le prix est déterminé en divisant son coût HT par le nombre de cases disponibles.

Objet	Ancien tarif	Proposition
1 concession pleine terre - 2m <sup>2</sup> - 15 ans	72,00	83,00
1 concession pleine terre- 2m <sup>2</sup> - 30 ans	102,00	117,00
Concession pleine terre pour caveau - 4m <sup>2</sup> - 15 ans	105,00	120,00
concession pleine terre pour caveau - 4 m <sup>2</sup> - 30 ans	147,00	168,00
Concession pour caverne - 15 ans	72,00	83,00
Concession pour caverne - 30 ans	102,00	117,00
Columbarium 15 ans		945,00
Columbarium 30 ans		1890,00

#### Tarifs marché de plein air

Droits de place - Domaine public	Proposition
Marché saisonnier (mètre linéaire) avec convention	1.00€+1.00€ si électricité
Marché saisonnier (mètre linéaire) sans convention	1.50€+1.50€ si électricité
Redevance d'occupation du domaine public	Proposition
Ambulant à l'année (1 jour semaine)	250,00
Déballage occasionnel (la journée)	25,00
Cirque	100
Food truck journée	25,00
Terrasses de café (par m <sup>2</sup> )	2
Ouvrages techniques < 20 m <sup>2</sup> (par m <sup>2</sup> )	2

#### Tarifs salles communales

Location associations communales :	
Salle des associations	gratuité
Salle municipale	gratuité
Salle omnisports	gratuité
Salle polyvalente	gratuité
Dojo	gratuité
Location associations extérieures :	
Salle municipale journée	80,00
Location à l'année (utilisation hebdomadaire)	320,00
Salle des associations journée	30,00
Location à l'année (utilisation hebdomadaire)	120,00
Salle omnisports journée	250,00
Location à l'année (utilisation hebdomadaire)	1000,00
Salle polyvalente journée	120,00
Location à l'année (utilisation hebdomadaire)	320,00
Dojo-journée	80,00
Dojo-hebdomadaire	320,00
Location à but commercial : journée	
Salle municipale	180,00
Salle des associations	80,00
Salle omnisports	490,00
Salle polyvalente journée	270,00
Dojo	270,00
Caution (pour associations extérieures et location à but commercial)	
Caution pour location de salles	350,00

La grille des tarifs municipaux mise à jour est jointe à la délibération.

#### **Vote :**

A l'unanimité, le Conseil valide la modification des tarifs communaux telle que proposée ci-dessus.

## **2. Contrat de maintenance du carrefour à feux**

Le carrefour entre les départementales D 63 et D 107 situé au centre bourg est géré par une armoire de contrôle. Cette dernière connaît depuis plusieurs semaines des problèmes de fonctionnement. L'entreprise qui a posé ce matériel s'est retiré de cette activité pour notre secteur. Aussi il est difficile d'obtenir une intervention rapide afin de rétablir son fonctionnement en cas de panne. Le syndicat départemental du Finistère propose une prestation de maintenance préventive et curative des carrefours à feux.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : mise en conformité et entretien des carrefours à feux. Le montant de la participation de la commune aux travaux est calculé sur la base de 100% du montant TTC des travaux et s'élève à 9 588,00 € TTC.

Accord à l'unanimité

## **3. Chantier argent de poche**

Mme Sylvianne Pennaneac'h, informe l'assemblée que le dispositif « argent de poche » permet à des jeunes d'effectuer des petits chantiers de proximité à l'occasion des vacances scolaires et de recevoir en contrepartie une gratification financière directe ou indirecte. L'encadrement est assuré par du personnel technique. Les chantiers doivent avoir un caractère éducatif et se placer dans une démarche citoyenne, pour améliorer le cadre de vie. Les objectifs sont :

- confronter les participants à un environnement professionnel dans un cadre adapté ;
- permettre d'appréhender les notions d'utilité collective ;
- valoriser l'engagement des jeunes et leur participation à la vie de la cité ;
- permettre aux jeunes de prendre des initiatives et d'expérimenter ;
- favoriser les liens des jeunes entre eux, avec les parents et les collectivités/associations/institutions.

Les jeunes concernés par l'action sont âgés de 16 à 17 ans.

Les moyens financiers et matériels :

- Une indemnité de 75 € est versée aux jeunes pour 5 ½ journées de chantier. (15€/jour)
- La collectivité procède à l'achat et met à disposition le matériel ainsi que les équipements de protection des jeunes nécessaires à la réalisation des tâches prévues dans leur mission.

Accord à l'unanimité

## **4. Convention SDIS surveillance des plages**

Jusqu'au 31 décembre 2022, le SDIS 29 passait convention annuellement avec les EPCI compétents en matière de tourisme afin d'organiser la surveillance des zones de baignades.

Or les maires ne peuvent pas déléguer leurs responsabilités liées à la police spéciale des baignades et des activités nautiques. Aussi le SDIS 29 propose une nouvelle convention « tri partite » (SDIS-EPCI-MAIRIES) garantissant les droits et responsabilités des différentes parties.

Cette nouvelle rédaction pourrait également permettre à terme d'avoir une convention pluriannuelle.

M. le Maire demande l'autorisation du Conseil pour signer cette convention. Accord à l'unanimité.

## **INFORMATIONS COMMUNALES**

### **MARCHÉ EN PLEIN AIR**

Tous les dimanches à partir du 2 avril et jusqu'au 29 octobre, marché en plein air, place de l'église de 9h00 à 13h00.

## **INFORMATIONS INTERCOMMUNALES**

### **OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - OPAH**

Une OPAH est mise en place sur les 17 communes de la CCPCP afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans leur projet d'amélioration de leur logement. Cette opération, financée par la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Conseil départemental du Finistère, est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation et/ou l'adaptation de leur(s) logement(s).

Les objectifs qualitatifs de cette opération : la lutte contre la précarité énergétique et le mal logement ainsi que l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

Les aides s'adressent aux propriétaires privés réalisant des travaux dans leur résidence principale ou dans un logement destiné à la location :

- Pour les propriétaires occupants, les aides sont attribuées sous condition de ressources,
- Pour les propriétaires bailleurs (personnes physiques ou SCI) les aides sont attribuées sans condition de ressources mais avec engagement de pratiquer un loyer maîtrisé (conventionnement d'une durée de 6 ans, ouverture du droit à l'APL pour les locataires et à une déduction fiscale forfaitaire pour le bailleur en fonction du niveau des loyers).

L'association SOLIHA Bretagne a été choisie pour mettre en œuvre cette OPAH. Elle assurera des permanences d'information et assistera les particuliers. Contact : 02.56.69.55.26 ou [ccpcp@solihabretagne.fr](mailto:ccpcp@solihabretagne.fr)

## **PLATEFORME TINERGIE**

Lancé en 2012 sur Brest métropole, le dispositif Tinergie est désormais accessible aux habitants du territoire de la Communauté de Communes. Tinergie est une plateforme publique d'information et d'accompagnement des particuliers qui vise à accélérer la transition énergétique du parc immobilier privé. La plateforme fonctionne comme un guichet unique de services pour simplifier les démarches des propriétaires qui souhaitent rénover leur maison individuelle : information neutre et indépendante, conseil technique, accompagnement personnalisé, aides financières. La plateforme mobilise aussi les professionnels locaux du bâtiment qui composent aujourd'hui un réseau de partenaires engagés au sein de Tinergie dans une charte qualité.

Le conseil au particulier de la plateforme Tinergie a été confié aux conseillers d'Energence, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest. Contact : 02.98.33.20.09.

## **AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ**

Afin de garantir un accès au logement pour tous, la CCPCP souhaite apporter un soutien financier à la propriété. Vous pouvez bénéficier d'une subvention de 2 000 € pour l'acquisition d'un logement de plus de 15 ans. Afin de vous aider à évaluer la globalité des travaux à réaliser dans votre logement, la CCPCP participe financièrement à la réalisation d'un diagnostic avant achat dans la limite de 300€. L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) et Ener'gence (agence locale de l'énergie) sont missionnées par la CCPCP afin de vous accompagner dans l'élaboration de votre projet d'accession (étude prévisionnelle de financement, travaux de rénovation thermique, dossier de demande de subvention...). Contact : ADIL au 02.98.46.37.38 ou sur [www.adil29](http://www.adil29) ; Ener'gence au 02.98.33.20.09

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **ATELIER BIEN-ÊTRE**

Lundi 3 avril : préparation du programme d'avril à juin. Nicole Debuire au 06.71.05.82.89

### **CHASSE AUX OEUFS – COMITÉ DES FÊTES**

Le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle « Chasse aux œufs » pour les enfants dans les dunes de Sainte Anne le dimanche 9 avril. Rendez-vous à 11h00, face à l'hôtel de la Plage. Inscription gratuite sur place.

### **RANDONNEURS DU PORZAY**

Mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h30, place de l'église. Jeudi à 14h00, pétanque à l'aire de Tréfeuntec. Vendredi : répétition de la section musico-vocale de 17h00 à 18h30, salle des associations.

Mardi 4 avril : Pouldavid. Mercredi 5 avril : Kergoat. Vendredi 7 avril : Saint-Coulitz. Renseignements : 06.47.98.83.53.

### **THÉÂTRE GLAZIK**

Le Théâtre Glazik reprend ses représentations avec une pièce de Jean Franco et Guillaume Mélanie « La candidate » est la suite de « Panique au Ministère ! » Cette fois, c'est dans la course à l'Élysée que nous vous embarquons ! En effet, Cécile Bouquigny a pris du grade depuis le premier opus : elle est actuellement Ministre de la Jeunesse et des Sports ! Sur un coup de tête, elle décide de se présenter à l'Élection Présidentielle... En faisant valser un équilibre déjà précaire, elle va une fois encore semer la Panique au Ministère... »

Salle municipale. Réservations au 06.07.96.61.46. Adulte : 7.50€ ; enfant : 5€. Samedi 1<sup>er</sup> et 15 avril à 20h30. Dimanche 16 avril et lundi 1<sup>er</sup> mai à 15h.

### **TREFEUNTEC 1856**

L'association organise, du 1<sup>er</sup> avril au 31 août, un concours de dessin ouvert à tous avec pour thème : l'exploit de Jean-Marie Le Bris, pionnier de l'aviation qui a fait voler sa Barque Ailée sur notre commune en décembre 1856. 3 catégories : jusqu'à 8 ans, de 9 à 15 ans et plus de 16 ans. Chaque artiste aura la possibilité de présenter jusqu'à 5 dessins. Les meilleurs dessins seront publiés dans le livre *Tréfeuntec intensément* qui paraîtra vers mi 2024. Des dessins seront utilisés pour réaliser une affiche rappelant cet exploit. Et l'ensemble des dessins servira à réaliser une exposition sur Jean-Marie Le Bris en 2026 dans le cadre des 170 ans de son exploit. Toutes les techniques sont autorisées : peintures, dessins (numérique y compris), collages ... Support minimum de 21 x 29,7 cm. Le format ne devra pas dépasser 70x50 cm. Les dessins peuvent être déposés en mairie. Contact : [trefeuntec1856@gmail.com](mailto:trefeuntec1856@gmail.com).

### **TROTTE-SENTIERS DE LA BAIE**

Vendredi 7 avril : randonnée de 10 km à Cast. Circuit de Ménez-Quélerch. Départ à 13h45, parking salle des associations. Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.

## **INFORMATIONS COMMERCIALES**

- « Gamm vert village » : ventes de poules pondeuses rousses et noires sur réservation. Contact : 02.98.92.50.42.

## **INFORMATIONS PAROISSIALES**

Samedi 1<sup>er</sup> avril : messe à 18h à Locronan.

Dimanche 2 avril : messe à 9h30 à Plomodiern.

Imprimé par nos soins